Ecrit par Echo du Mardi le 11 novembre 2021

VILLELAURE OPTIQUE SASU

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 07 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 11 novembre 2021 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 09/11/2021, il a été constitué une **SASU** dénommée :

VILLELAURE OPTIQUE

Sigle : VO **Siège social** : 326 Cours du Luberon 84530 VILLELAURE **Capital** : 1000 € **Objet social** : Opticien-lunetier – Adaptateur lentilles de contact – Optique de détail – Optique à domicile – Audioprothèse **Président** : M BOYER Benjamin demeurant 326 Cours du Luberon 84530 VILLELAURE élu pour une durée illimitée **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la Société. **Durée** : 99 années ans à compter de son immatriculation au **RCS de AVIGNON**.
3952378

Publié le 11/11/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !